

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 07 octobre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 1 octobre 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 23

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilynne LANTRAIN, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Antoine GALLEGRO à M. Bruno POIGNANT.
Mme Nicole BROCARD à M. Didier SALAÛN.
Mme Valérie RODD à M. Olivier ZANINETTI.
Mme Rosa SAADI à M. Rodolphe CAMBRESY.
M. Julien PARFOND à Mme Sandra CARVALHO.
M. Serge GODARD à Mme Sandrine LALANNE.
M. Augustin KUNGA à M. Stefano TEILLET.

Absents excusés :

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance :

Véronique CHEVILLARD

2024DELIB0108 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE MILLE EUROS PAR LA MSA " MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE AU SERVICE PETITE ENFANCE PERMETTANT L'ORGANISATION DES ATELIERS ENFANTS PARENTS POUR L'ANNÉE 2024

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition de la Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France « MSA IDF » d'une aide financière au profit de la commune à hauteur de 1000 euros pour soutenir l'action des ateliers enfants parents pour l'année 2024,

Vu l'avis de la Commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse du 1^{er} octobre 2024,

Considérant que la Ville de Bry-sur-Marne souhaite organiser des ateliers enfants parents à destination des familles bryardes,

Considérant qu'une aide financière peut être attribuée pour permettre l'organisation de ce projet par la Mutuelle Sociale Agricole dans le cadre du « REAAP » Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité du département du Val-de-Marne,

Après en avoir délibéré, et par 30 voix pour

ARTICLE 1 : D'APPROUVER ET SIGNER la proposition d'aide financière d'un montant de 1000 (mille) euros de la Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France « MSA IDF » sise 131, avenue Paul Vaillant Couturier 94250 Gentilly dans le cadre de l'organisation des ateliers enfants parents par le service petite enfance.

ARTICLE 2 : PRECISE qu'en contrepartie de cette aide la commune s'engage à présenter, avant le 31 juillet 2025 un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action conduite, et également à mentionner l'aide apportée par la « MSA IDF » Mutuelle Sociale Agricole Ile de France dans toute action de communication concernant le projet en apposant notamment le logo MSA IDF sur les supports qui pourraient être réalisés dans ce cadre.

ARTICLE 3 : PRECISE que la recette correspondante sera affectée au budget principal 2024.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 10 octobre 2024

Secrétaire de séance
Véronique CHEVILLARD



Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,



Maire de Bry-Sur-Marne